

Quotient familial CAF ou MSA sur justificatif daté du mois de septembre de l'année scolaire concernée	Coût de repas unitaire pour les familles
Inférieur ou égal à 1.000 €	1,00 €
De 1.001 € à 1.250 €	4,00 €
Supérieur à 1.250 €	4,20 €